

Tarif d'abonnement : Trois mois, 12 fr. 50; Six mois, 26 fr.; Un an, 50 fr. Roubaix, rue Neuve, 47.

BUREAU & RÉDACTION : Roubaix, rue Neuve, 47. Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : Roubaix, rue Neuve 47. A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. A Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE & Co.

LE PROCÈS EN CORRUPTION devant la Cour d'assises de la Seine

Audience du jeudi 16 mars 1893

Avant l'audience La certitude d'entendre aujourd'hui M. Barbois amène au Palais une affluence encore plus grande.

Plaidoirie de M. Barbois M. Barbois, — J'entrai de suite dans la discussion du procès. Au surplus, les forces de tous commencent à s'épuiser; il ne faut, du reste, aller au bout de ma tâche, tâche fort difficile, car je me trouve en présence de six adversaires.

qu'il a personnellement engagé l'affaire, ce qui était faux, puisque c'est le lendemain seulement que sur le réquisitoire du procureur général, il lui a remis l'ordre écrit de lancer ses poursuites.

Le président (intervenant). — L'honorable défenseur sait combien il serait périlleux de faire intervenir la politique dans les débats.

« On n'y relève qu'une seule différence, M. de Lesseps affirme qu'il a cru à une exigence provoquée par les besoins gouvernementaux, tandis que M. Balthazart déclare qu'il a tout simplement fait savoir qu'il n'acceptait la satisfaction de ses besoins personnels. Le détail, en somme, a peu d'importance; ce qui faut retenir, c'est la sollicitation des exigences sont venues, de façon certaine, de M. Balthazart.

« M. de Lesseps a marchandé, et on lui a rebattu, en sorte qu'il s'est avéré qu'un million, il n'y avait plus d'argument contre lui; c'est parce qu'il a débattu le marché, c'est parce qu'il a essayé de défendre sa cause au lieu de se consacrer à la démonstration de sa culpabilité.

« M. Balthazart a pris une autre attitude qui lui valait toute sympathie et toute pitié. Mais au surplus, M. Barbois a fait valoir que M. Balthazart, en se laissant aller à de telles déclarations, a encouragé M. de Lesseps à se servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

« M. de Lesseps a dit qu'il n'avait rien fait de plus que de servir de son nom; il a dit « pacte ».

Table of stock market data for Paris (Bourse de Paris) and Lille (Bourse de Lille) on March 17, 1893. Includes columns for course, value, and change.

Table of stock market data for Lille (Bourse de Lille) on March 17, 1893. Includes columns for course, value, and change.

Dernière Heure De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL M. Ribot et le conseil de l'ordre

Le plus fâcheux est que le procès s'allonge sans qu'on puisse en déterminer la fin. M. Ribot et le conseil de l'ordre

Après cela, tout le monde s'attendait à ce que l'empereur assistât également aux bals des autres grandes ambassades. M. Ribot et le conseil de l'ordre

M. Ribot et le conseil de l'ordre M. Ribot et le conseil de l'ordre M. Ribot et le conseil de l'ordre

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui content l'impression de leurs affiches, circulaires et réclames à la maison Alfred Reboux, rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.